

Juillet 04

DÉCÈS de M ROYER

André Royer nous a quittés discrètement, ce 2 avril 2004. Il s'en est allé chercher le repos, entouré de ses amis dont quelques anciens de l'AARCA et Chapellans qui avaient pu faire le voyage à Antibes.

Il laissera à tous l'image de l'homme d'action et de conviction qui ne compte ni son temps ni ses efforts, jusqu'au bout. Sa volonté de réunir les résidents, de les faire se rencontrer, se connaître, s'entraider doit trouver son prolongement dans l'effort que nous ferons pour que l'association se développe dans le même état d'esprit, amicale, indépendante et fidèle à ses convictions.

Merci à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à Mme Royer en cette douloureuse circonstance.

Du côté de la Chapelle :

La saison de ski :

Comme le montre le tableau suivant, c'est la meilleure des 5 dernières années. Même si la neige n'était pas très abondante en début d'hiver (quelques cm seulement à Noël), sa bonne qualité et les chutes du printemps ont permis de skier dans de bonnes conditions toute la saison. Un peu de baume au cœur après quelques années décevantes pour les skieurs et peut-être un signe pour ceux qui doivent décider de l'avenir des remontées mécaniques de la Chapelle. L'enquête auprès des résidents montre aussi quel ski souhaitent les hivernants à la Chapelle.

2000 2001 2002 2003 2004

SKI ALPIN (en milliers d'€) 1600 1 280 1300 1664 1963

SKI de FOND (en milliers d'€) 33,5 8,4 7,6 26,6 28,4

La station d'épuration intercommunale

Envisagée dès 1996, c'est finalement en 2004, après de longues études, que le marché est signé par le Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Abondance, ce qui annonce le début de la construction.

Les travaux concernant le collecteur de transfert entre l'ancienne station de Miolène et la nouvelle située en aval d'Abondance ont débuté au printemps.

Cette station moderne traitera les eaux usées des 3 communes de la vallée. Elle est conçue pour supporter l'affluence hivernale (26 000 équivalents-habitants) et pourra même être agrandie si nécessaire. Elle devrait être terminée pour l'hiver 2006/2007

Coût : 15 000 000€ (les subventions attendues sont de l'ordre de 60% du coût HT)

La facturation de l'eau

Le législateur a sans doute considéré que le comptage des consommations d'eau dans les immeubles collectifs posait problème puisqu'à la suite de la loi SRU, un décret vient d'imposer aux communes d'individualiser la facturation de l'eau dans ces immeubles si le propriétaire en fait la demande. Nous avons questionné le service des collectivités territoriales du Sénat qui nous a confirmé que ce décret s'applique bien aux copropriétés. En clair, si un propriétaire ou un conseil de copropriété en fait la demande, la commune est obligée de procéder à une facturation individuelle de l'eau et l'assainissement. Dans ce cas

elle demande l'installation de compteurs individuels sans pouvoir imposer que ceux-ci soient situés à l'extérieur des logements. La commune prend alors en charge le relevé et établit une facture par logement.

Le compteur collectif peut rester en place et la différence éventuelle de comptage est imputée à la copropriété.

Nous reviendrons sur cette possibilité dans notre prochaine édition après avoir reçu les informations complémentaires demandées.

Les ordures ménagères :

A notre demande, M le Maire nous a fait parvenir les comptes du SIRTOM pour l'année 2003, année pour laquelle nous avons eu la surprise de constater des hausses importantes des redevances.

Lors de notre AG du 29 décembre il nous avait justifié cette hausse par les coûts de plus en plus élevés de la collecte et du traitement des ordures ménagères, surtout dans le Chablais où les distances s'ajoutent au manque d'équipements aptes à les traiter.

En effet, le service affichait en 2002 un déficit d'exploitation de plus de 20 000€. L'exercice 2003 présente un excédent de 137 471€.

Peut-être cette aisance financière permettra-t-elle d'améliorer les conditions de collecte sélective comme l'ont demandé plusieurs résidents dans l'enquête.

L'avenir de la Chapelle, Abondance et Châtel a été abordé lors d'une réunion des trois conseils municipaux à la Chapelle. Après une présentation de l'étude réalisée par la société Dianège sur les problèmes et les besoins. L'intervenant de l'ATD a souligné « ...qu'il fallait maintenir le niveau de ski hiver et valoriser son offre hors ski, hors saison et été. » et que « La vallée, riche de ses villages et hameaux, son agriculture, doit veiller à maintenir la qualité de son environnement et de son paysage et à bien maîtriser l'urbanisme, la circulation » (cf : INFOVAL74)

Si on nous avait demandé de résumer les résultats de notre enquête en 3 lignes, on n'aurait pas fait mieux.

Dans cette perspective, il semble raisonnable d'envisager la mise en valeur du Crêt Béni (enneigement artificiel, aménagements, ...) et la redéfinition de Braitaz en liaison avec Super Châtel et Torgon.

Il faudra bien que les communes passent du stade de l'individualisme à celui de la coopération dans une démarche d'aménagement de vallée. La démarche du SICVA (syndicat à la carte de la Vallée d'Abondance) qui anime la réflexion nous semble aller dans le bon sens. Peut-être un jour demandera-t-on l'avis des quelques milliers de résidents qui ont choisi la Vallée d'Abondance comme havre de paix ou de loisirs.

ANIMATIONS du PREMIER SEMESTRE 2004

Le slalom de ski s'est déroulé comme prévu le 25 février sur la piste du dahu préparée par le personnel du service des remontées mécaniques et tracé par les moniteurs de l'ESF et du ski-club qui assuraient également le chronométrage.

Ce sont 24 dames ou jeunes filles et 40 garçons de 7 à 57 ans qui se sont affrontés pour emporter les nombreux lots offerts par nos sponsors (voir liste ci-après) mais aussi pour le plaisir de se dépasser et de se rencontrer. Certains et certaines n'avaient pas encore rangé les tenues de mardi-gras et le jury du concours de déguisement a eu bien du mal à établir un classement.

Une concurrente qui est tombée dans le chaudron quand elle était petite.

Lauréats du slalom

1994 et après :

Filles Garçons :

- 1 SEGUIN Élise 1 SCHMID Matthia
- 2 FUCHS Camille 2 DEFRANCE Yannick
- 3 PAILLUSSON Valentine 3 BERTOUX Hugo
- 4 MAGNIN Maxime 4 TRIVERI Alexandre
- 5 HABIB Pauline 5 BRIQUE Simon
- 6 POTTIER Lucie 6 COQUET Thomas
- 7 KOZA Lauranne 7 ATKATLIAN Maxime
- 8 TRIVERI Tessa 8 BENET Quentin
- 9 GUILLAUME Clémence 9 HABIB Adrien

1988 à 1993

Filles Garçons :

- 1 HUBERSCHWILLER Clotilde 1 MAGNIN Benoit
- 2 TRIVERI Déborah 2 GUFFROY François-Maxime
- 3 HABIB Céline 3 HUBERSCHWILLER Mathias
- 4 CHARIOT Lucile 4 CHARIOT Thomas
- 5 FUCFS Alexane 5 KOZA Derek
- 6 CÉVOST Charlène 6 SEGUIN Adrien
- 7 PAILLUSSON Margaux 7 COQUET Alexandre

1958 à 1987

Filles Garçons :

- 1 SCHMID Aline 1 ATKATLIAN Richard
- 2 FAROBBIA Christine 2 SEGUIN Pascal
- 3 MIRGAUX Valou 3 BENET Serge
- 4 POTTIER Dominique 4 SAUVEUR Damien

1957 et avant

Filles Garçons :

- 1 LECONTE Janick 1 HUBERSCHWILLER Jean-Louis
- 2 HUBERSCHWILLER Nadine 2 CHARIOT Jean-Paul
- 3 MIRGAUX Daniel

Hors catégorie

Filles Garçons :

- 1 PAYS Natacha 1 De VALLAVIELLE Nicolas
- 2 De VALLAVIELLE Caroline 2 VUILLOUD Julien
- 3 PAYS Jorma
- 4 GUFFROY Mathieu

A noter qu'au même moment, un jeune Chapellan, Patrick Blanc devenait triple champion du monde de ski alpinisme. Exploit qu'il a d'ailleurs confirmé par la suite en remportant, chez eux, devant les plus grands spécialistes suisses, la Patrouille des Glaciers, la plus célèbre course de la discipline.

On en a assez peu entendu parler à la Chapelle, hormis la banderole apposée par Mme Blanc de l'Ourson, sa tante, et les articles des journaux et d'Infoval74. On a le triomphe modeste à la Chapelle.

Son jeune frère Philippe marche aussi sur ses traces avec de très bons résultats dans la discipline. Il y aurait peut-être une piste à suivre pour une station qui veut se diversifier. L'AARCA vous proposera donc de découvrir le ski de randonnée en toute sécurité dès l'hiver prochain en coopération avec l'ESF de la Chapelle et les loueurs de matériel. Contactez-nous si vous êtes intéressé, une première randonnée pourrait être organisée dès Noël 2004, en fonction des conditions de neige et météo.

Dernière minute: Nous apprenons avec surprise le décès brutal, à 67 ans, d'Alain Blanc, père de Patrick et Philippe. Bien connu à la Chapelle où il participait beaucoup à la vie collective, c'était un de ces montagnards ancrés aux alpages qui font l'âme de la Chapelle. L'AARCA présente à son épouse et ses t enfants ses sincères condoléances.

La balade en raquettes

C'est par un froid assez vif mais sous un soleil radieux que le petit groupe s'est élancé sur les pentes du Mont de Grange. La première partie s'est faite en télésiège afin de ménager les montures qui n'avaient pas toutes terminé leur entraînement. Notre guide habituel étant resté bien au chaud dans son bureau helvétique, c'est Alain le nordiste qui ouvrait la marche. Après le pique-nique aux alpages de Leschaux où chacun tirait du sac quelques spécialités ou découvertes locales le groupe a rejoint la piste verte et les chalets afin d'être à l'heure pour le thé.

Les débutants n'en sont plus et ont promis de revenir. Si l'aventure vous tente....

Les randonnées d'été 2004

Dimanche 24 juillet et samedi 7 août. Départ vers 9h

Comme celles d'hiver, elles sont adaptées aux conditions météo et aux capacités et envies de chacun. . Ce seront des marches faciles mais permettant de découvrir de magnifiques panoramas de montagne.

Prévoir de bonnes chaussures et le casse-croûte, spécialités de votre région bienvenues.

Vérifiez la veille au panneau d'affichage du Bakoua ou téléphonez à J. Cévest ou C. Brunet

Le concours photo 2004 aura pour thème «Le bois sous toutes ses formes dans le Val d'Abondance.» Ouvrez vos yeux et vos objectifs.

Dès aujourd'hui, tous à vos appareils avec cette année une nouveauté, l'apparition du numérique. Bulletin d'inscription dans ce numéro (vous pouvez photocopier autant que nécessaire, le concours n'est pas réservé aux adhérents)

Vers une fédération des associations de résidents des 2 Savoies :

A l'initiative de Mme Sertout, présidente de l'association des résidents de la Clusaz, une fédération est en train de naître. Celle-ci regroupera les associations des stations de Savoie et de Haute-Savoie dans un premier temps. Elle permettra de confronter nos expérience et nos problèmes et de mieux partager les connaissances des uns et des autres (urbanisme, copropriété, informations générales, ...). L'AARCA a été partie prenante dans cette création. Les statuts viennent d'être déposés et la première réunion plénière est prévue pour cet été. Les associations de résidents sont maintenant considérées comme des partenaires par la plupart des stations pour l'élaboration de leur politique touristique ou urbanistique, cette fédération ne peut qu'améliorer notre représentativité dans ces domaines.

Communiquez grâce à internet.

Consultez les pages de l'AARCA sur www.valdabondance.com/associations/AARCA (informations, comptes-rendus, photos des concours et activités) et dialoguez avec nous sur le FORUM

C'est simple, cliquez sur le bouton jaune « FORUM » écrivez votre message ou votre question, nous vous répondons dans les 24 ou 48h.

ADHÉREZ, RÉADHÉREZ....

Si vous trouvez dans l'enveloppe un bulletin d'adhésion 2004, c'est que, sauf erreur de notre part, vous avez oublié de nous envoyer votre adhésion pour l'année. Faites-le aussitôt en joignant votre chèque de 15€ à :

M Albert Meyer

6, rue des Primevères

67380 LINGOLSHEIM

Votre carte vous sera retournée validée avec le Flash-Info de septembre.

CONCOURS PHOTO 2004

RÈGLEMENT

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance organise un concours photo ouvert à tous les résidents d'Abondance, de La Chapelle et de Châtel (y compris épouses et enfants mineurs).

Pour participer à ce concours, il suffit de s'acquitter de la somme de 5 euros par inscription et par photo (voir bulletin d'inscription ci-joint). Le nombre d'inscriptions n'est pas limité mais un seul lot sera attribué par participant primé.

Si le nombre de participants devait être inférieur à cinq, le concours serait purement et simplement annulé et les épreuves rendues à leurs auteurs.

Le concours débute le 1er JANVIER 2004 et se termine le 15 OCTOBRE 2004 date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi).

PRINCIPE DU CONCOURS PHOTO :

Le participant fera parvenir à l'adresse suivante : AARCA Concours photo

Chez Monsieur Bertrand GUFFROY

Hameau de Saix

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

*1 photo couleur ou noir / blanc développée sur papier au format 13 x19 au moins + le négatif sur le sujet imposé

ou *un tirage sur papier photo au format 21 x29,7 et le fichier numérique avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir (disquette ou CD ou carte)

photo prise uniquement dans le VAL D'ABONDANCE avec un petit mot expliquant où a été pris le cliché

Les photos numérotées anonymes seront transmises aux membres du jury composé d'au moins quatre personnes non concurrentes dont 2 professionnels qui détermineront les 15 meilleures photos .

Si le nombre de clichés est suffisant, un classement séparé sera effectué pour les photos numériques.

Ces photos primées seront agrandies, exposées à l'Office du Tourisme de La Chapelle d'Abondance et visibles sur Internet. De nombreux prix attractifs seront décernés (bons d'achats, lots, etc...) lors de l'Assemblée Générale, fin décembre 2004.

SUJET 2004 :

Le bois sous toutes ses formes dans le Val d'Abondance

Toutes les photos et tous les négatifs seront rendus aux participants lors de notre assemblée générale de décembre 2004.

Imprimé par les soins de l'association, rédigé sous la direction de J. Cévest.